

2. Ceux-ci possédaient divers effets personnels lorsqu'ils ont quitté le Canada. Leurs bagages se trouvaient enfermés dans une salle à bagages réservée à l'immigration à l'aéroport international de Toronto et les Agents d'immigration de service à l'aéroport au moment de l'expulsion ignoraient où se trouvait la clé. Les personnes en question n'avaient donc pas leurs valises au moment de leur départ.

3. Oui, le 30 janvier 1973.

LES EMPLOIS D'ÉTÉ AU PORT DE LANSDOWNE (ONT.)

Question n° 2082—M. Cossitt:

1. Quels sont les noms et adresses de tous ceux qui ont demandé un emploi d'été aux Douanes et à l'Immigration canadiennes au port de Lansdowne (Ontario)?

2. Combien d'entre eux ont été convoqués à une entrevue, sur quoi se basait-on pour établir la liste des candidats et qui était chargé de faire le choix?

3. Quels sont les noms de tous ceux qui ont éventuellement obtenu un emploi d'été?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et du Revenu national m'informent comme suit: 1. Les noms et adresses de tous ceux qui ont demandé un emploi d'été aux Douanes et Accise au bureau de Lansdowne (Ontario) sont conservés aux Centres de main-d'œuvre du Canada à Brockville et Gananoque. La Loi sur l'emploi dans la Fonction publique interdit de divulguer les noms et adresses des candidats à un poste. Toutefois, six des demandes d'emploi d'été reçues aux C.M.C. de Gananoque et de Brockville cette année indiquaient une préférence pour un emploi au Port de Lansdowne. Comme le Centre d'Immigration du Canada au Port de Lansdowne n'avait pas besoin de personnel supplémentaire cet été, toutes les demandes ont été transmises aux Douanes du Canada, aux fins d'examen.

2. Le bureau de Lansdowne emploie 30 agents saisonniers pendant les mois d'été. Cette année, 22 étudiants des années précédentes sont revenus. Pour les autres 8 postes, 29 candidats nous ont été envoyés par le Centre de main-d'œuvre du Canada pour une entrevue sur la base des «procédures que doivent suivre les Centres de main-d'œuvre du Canada pour le recrutement, la présentation et la sélection des candidats à un emploi d'été non axé sur la carrière» qui sont distribuées par la Fonction publique du Canada.

3. Suit une liste des étudiants rengagés qui avaient offert un service antérieur satisfaisant:

| Nom | Adresse |
|-----------------|------------------------------------|
| Cameron, W. H. | 6 James St. W., Brockville |
| Moir, L. C. | 18 Manor Dr., Brockville |
| McGuire, B. G. | 12 Victoria, Brockville |
| Johnston, B. E. | 86 Keefer, Brockville |
| McKenzie, C. L. | 217 Reynolds Dr., Brockville |
| Swift, P. | 60 Front Ave. W. Brockville |
| Lalonde, R. | 1344 North Augusta Rr., Brockville |
| Noakes, J. | 169 First Ave., Brockville |
| Buell, L. | 14 Willow Place, Brockville |
| Remmer, P. | 15 Hardy Cres., Brockville |
| Presley, B. C. | 64 Keefer, Brockville |
| Buttrey, M. E. | 50 Ontario St., Gananoque |
| Delaney, F. R. | 450 Stone St., Gananoque |
| Gibbons, R. G. | 150 Brock, Gananoque |
| O'Connell, P. | 74 Garden St., Gananoque |
| Joyce, R. | 84 Chaffey St., Gananoque |

Questions au Feuilleton

| Nom | Adresse |
|-----------------|--------------------------|
| Morton, M. J. | Gananoque |
| McFarlane, R. | Boîte 280, Gananoque |
| Tregunna, J. S. | 321 Stone St., Gananoque |
| Burns, J. | R.R. 2, Gananoque |
| Rupners, J. | 87 Stone St. Gananoque |
| Keyes, C. | 160 River St., Gananoque |

Les étudiants employés pour la première fois parmi les candidats qui ont été envoyés par le Centre de main-d'œuvre du Canada et qui ont été évalués en conformité avec les normes de sélection pertinentes sont les suivants:

| Nom | Adresse |
|------------------|------------------------------|
| Bonokoski, K | R.R. 2, Lyn (Ontario) |
| Fokes, L. | 170 First St., Gananoque |
| Loomis, C. | 86 Keefer St., Brockville |
| Managan, R. | R.R. 1, Gananoque |
| McCallum, P. | 16 Dewick Dr., Brockville |
| McCulloch, B. | 175 Ferguson Dr., Brockville |
| Rogers, K. | Boîte 757, Gananoque |
| Vanassaldonk, A. | R.R. 2, Addison (Ontario) |

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LES BUREAUX DE SMITHS FALLS (ONT.)

Question n° 2120—M. Cossitt:

1. Lorsque l'on a décidé d'étudier la réorganisation récente de la Commission d'assurance-chômage, a-t-on pensé d'établir un bureau à Smiths Falls (Ontario), lequel serait ouvert cinq jours par semaine, et a) dans l'affirmative, à quelle date et par qui une étude a-t-elle été faite, b) dans la négative, pour quelle raison ne l'a-t-on pas faite?

2. Pour quelles raisons précises n'a-t-on pas permis qu'il y ait un bureau de la Commission d'assurance-chômage à plein temps, à Smiths Falls (Ontario), au cours de la réorganisation récente de cette même Commission?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Oui. La Région de l'Ontario de la Commission d'assurance-chômage et, par la suite, le bureau central ont étudié la possibilité d'ouvrir un bureau à plein temps à Smiths Falls (Ontario); a) Cette possibilité a été examinée lors de l'étude, en 1972, de la question de la décentralisation; b) Sans objet.

2. Des employés du bureau du district d'Ottawa se rendent actuellement à Smiths Falls, trois jours par semaine. De tous les prestataires desservis par ce bureau de district, environ 400 habitent dans la région de Smiths Falls. En raison du nombre peu élevé de prestataires, on estime que les services actuels sont suffisants. Ces services font l'objet d'une analyse constante afin de déterminer si des changements s'imposent.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LES BUREAUX DE BROCKVILLE (ONT.)

Question n° 2121—M. Cossitt:

1. Lorsque l'on a décidé d'étudier la réorganisation récente de la Commission d'assurance-chômage, a-t-on pensé d'établir un bureau à Brockville (Ontario), lequel serait ouvert cinq jours par semaine, et a) dans l'affirmative, à quelle date et par qui une étude a-t-elle été faite, b) dans la négative, pour quelle raison ne l'a-t-on pas faite?